

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes*, portée par le service *Formation Tout au Long de la Vie* (FTLV) de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), a ouvert en 2007. Elle comporte un seul parcours intitulé *Management de la sécurité et de la gestion des risques en milieux sanitaires / sociaux et dans les collectivités territoriales*.

Cette LP a pour objectif de former à la gestion des risques et à la fonction managériale de la sécurité dans les collectivités territoriales et les établissements sociaux ou sanitaires.

Les effectifs affichés sur ces cinq dernières années oscillent entre 20 et 29 inscrits. Les étudiants suivant cette formation sont essentiellement composés d'un public relevant de la formation continue, de quelques contrats de professionnalisation (entre 1 et 8 sur les 5 années de référence) et très peu de la formation initiale (1 seul en 2011/2012).

Analyse

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont clairement exposés. Cette LP vise en un temps très concentré (9 semaines de formation dans les unités d'enseignement (UE) en présentiel, soit 315 heures puis de 35 heures de cours à distance de suivi de projet), à permettre aux étudiants inscrits d'être le plus rapidement possible opérationnels et ce, dans un secteur tout à fait particulier et aux enjeux humains, juridiques et financiers importants, celui de la gestion des risques et le management de la sécurité dans les collectivités territoriales et les établissements sociaux ou sanitaires. Les métiers visés par ce diplôme sont explicités (chef de service sécurité, chef d'équipe, formateur, préventeur, manager hygiène et sécurité dans des structures publiques et/ou privées, officier sapeur-pompier, etc.) et correspondent à une qualification bac+3. La maquette proposée est en adéquation avec les objectifs de cette formation ainsi que les métiers visés.

Par ailleurs, cette formation répond à un besoin en compétences clairement identifié et à une demande des professionnels du domaine. Elle permet également à des professionnels déjà en exercice de se préparer à des concours de la fonction publique (technicien supérieur, concours d'officier chez les pompiers).

Les connaissances et compétences attendues sont claires et ont su évoluer avec le temps et s'adapter aux contraintes relatives aux milieux sociaux et sanitaires. Ainsi, les évolutions du diplôme sont liées à l'intégration de cours concernant l'utilisation de nouveaux outils (vidéo-projection, réseaux sociaux) ainsi qu'à des évolutions de la réglementation.

Les métiers constatés après le diplôme sont cependant très disparates tant en qualifications (de chef adjoint de sécurité à ingénieur en passant par pompier) qu'en compétences.

Organisation
<p>Les différentes UE identifiées sont cohérentes par rapport aux objectifs de la formation et les différents items abordés couvrent les connaissances que l'on peut attendre de cette formation. Elles abordent les thématiques juridiques, techniques, managériales et administratives, qui correspondent - dans leur définition - aux objectifs de la formation ainsi qu'aux connaissances et compétences attendues des diplômés.</p> <p>Mais au-delà de cette cohérence de présentation de la maquette, le volume horaire de la formation est beaucoup trop faible : 315 heures dans les UE « de premier bloc » (soit 9 semaines de 35 heures) avec des évolutions dans la répartition des cours depuis sa création conduisant à la réduction de certains cours (disciplinaires) ainsi que par le nombre d'intervenants extérieurs qui a diminué. Cela interroge quant à l'aspect licence professionnelle de cette formation qui ressemble plus à un DU (Diplôme Universitaire).</p> <p>Par ailleurs, le volume horaire affecté aux différentes UE paraît faible au regard des compétences attendues. Concernant l'UE1, relative aux aspects juridiques, le volume horaire a diminué de 25 % entre les deux maquettes. Une baisse encore plus importante (63 %) est à déplorer dans l'UE4 relative à la gestion administrative et budgétaire.</p> <p>La plupart des modules ont un volume horaire leur permettant d'être enseignés sur des multiples de demi-journées. Cette répartition facilite l'apprentissage des connaissances et permet une organisation beaucoup plus fluide de la formation par rapport aux semaines de cours grâce à un découpage des volumes horaires en multiples de demi-journées, ce qui permet d'assurer une continuité dans les matières et de concentrer leur volume sur une semaine (par exemple).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation est fortement ancrée dans son environnement professionnel et universitaire, notamment grâce à la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements. Ses spécificités (lien entre les problématiques du management et celles relevant de la sécurité) lui permettent de se démarquer des autres formations pouvant aborder des thématiques identiques.</p> <p>Les formations équivalentes sont réparties sur le territoire national. La formation mentionnée la plus proche se trouve à Nîmes mais elle concerne le management des risques industriels en entreprises.</p> <p>Son ancrage dans le tissu économique local, voire national, est très bon. Il se matérialise par des partenariats, d'une part, avec le milieu socio-économique régional et national (sans cependant que le dossier ne donne de liste de partenaires) et, d'autre part, avec les intervenants professionnels de la formation et leur organisme d'appartenance. Ces partenariats mis en avant sont hélas fort peu formalisés.</p> <p>Au niveau universitaire, elle s'appuie sur deux laboratoires (l'Unité mixte de recherche - UMR ESPACE 7300 et le Laboratoire Biens, Normes, Contrats (LBNC). Le premier laboratoire regroupe des enseignants-chercheurs spécialisés sur la gestion des risques et le second est orienté sur les aspects juridiques. Cependant, les liens ne sont pas explicités dans le dossier.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique apparaît équilibrée entre universitaires et praticiens, qui se répartissent à part égale les volumes horaires globaux.</p> <p>Le nombre de professionnels en activité intervenant est certes élevé (14), mais la moitié d'entre eux effectue des volumes horaires très faibles (moins de 10 heures). L'implication des praticiens dans la formation est cependant satisfaisante dans le cadre des enseignements effectués, autant par leur diversité que par l'adéquation entre leurs interventions et leur expérience professionnelle.</p> <p>Les rôles et les responsabilités sont clairement établis au sein de l'équipe pédagogique. La formation comporte un responsable de diplôme (un maître de conférences - MCF à l'heure actuelle) et des responsables d'unité d'enseignement (UE), ce qui est une bonne façon d'impliquer les intervenants dans la formation.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs mentionnés sont globalement en baisse sur la période de référence (ils passent de 27 étudiants en 2011 à 20 en 2015) et les fluctuations sont expliquées par une plus grande sélectivité à l'entrée. Cet élément reste difficile à vérifier car il n'y a aucun chiffre sur le volume des candidatures reçues. L'origine des inscrits est majoritairement indiquée comme venant « d'autres formations ». Cette formulation - qui est celle du dossier - est beaucoup trop vague pour être analysée. Ce phénomène est sans doute lié au fait que cette formation s'adresse en priorité à un public de formation continue pour lequel on dispose de peu d'informations quant au niveau universitaire à l'entrée de la LP.</p> <p>Il est toutefois à remarquer que l'accès à cette formation via la validation des acquis de l'expérience et professionnels (VAE et VAP) est important puisqu'il varie de 2 à 10 étudiants par an et qu'il s'agit d'un axe de développement affiché.</p>

<p>Le taux de réussite observé sur la période de référence évolue entre 83 % et 96 %, en étant souvent supérieur à 90 %. Par ailleurs, entre 1 et 14 diplômés ont été délivrés par an suivant un parcours de VAE. Le chiffre de 14, qui concerne l'année 2015/2016 est largement plus élevé que les autres années. Il est difficile d'analyser plus en détail ce chiffre par manque d'information.</p> <p>Concernant l'insertion professionnelle, les chiffres indiqués sont très difficiles à apprécier car, même s'il est fait état de 60 % de contrats à durée indéterminée (CDI) dans l'année suivant l'obtention du diplôme, les effectifs mis en regard des pourcentages ne sont pas cohérents. Par ailleurs, le public relevant essentiellement de la formation continue, il faudrait connaître leur situation professionnelle en amont afin de pouvoir analyser ces informations concernant l'insertion professionnelle.</p>
Place de la recherche
<p>Au-delà de la participation d'enseignants-chercheurs à l'équipe pédagogique, au nombre de six, appartenant à deux laboratoires, aucune information spécifique n'est donnée dans le dossier, sans que l'on puisse en tirer une appréciation négative dans le cas de cette LP.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation se manifeste de plusieurs façons.</p> <p>Tout d'abord, on constate une grande participation de praticiens à l'équipe pédagogique. Leurs apports sont indispensables dans le cadre d'une LP ; ils renforcent l'équipe pédagogique et permettent de créer le lien entre les étudiants et les pratiques professionnelles de leur futur métier.</p> <p>Ensuite, l'ouverture de cette formation aux contrats de professionnalisation est un élément intéressant qui devrait permettre, à terme, l'accueil d'un public plus diversifié. Pour l'instant, les effectifs concernés sont encore faibles (entre 1 et 8) et leur évolution est à la baisse.</p> <p>Comme toute licence professionnelle, le stage et le projet sont des éléments de professionnalisation importants. Ils sont détaillés dans l'item suivant.</p> <p>Enfin, un accompagnement et un tutorat ont été mis en place afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. Ce dispositif mériterait d'être davantage expliqué afin de pouvoir l'analyser.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet tutoré est bien en place et son dispositif correspond aux attentes de ce type de diplôme. Il s'agit d'un travail de groupe avec un double suivi (par un membre de l'équipe pédagogique et par l'organisme fournissant le thème). Les objectifs du projet ne sont pas mentionnés, pas plus que l'origine des thèmes abordés dans ce travail. Par ailleurs, aucune information n'est donnée quant à la restitution de ce travail.</p> <p>Le stage a une durée comprise entre 15 jours et un mois en fonction du profil de l'étudiant. La durée du stage apparaît beaucoup trop courte pour les étudiants en formation initiale, mais <i>de facto</i> cette formation n'accueille pas ce type de public (un seul cas mentionné dans les effectifs des cinq années de référence). Ce stage fait l'objet d'un mémoire et d'une présentation orale ainsi que d'une préparation en amont et d'un suivi.</p>
Place de l'international
<p>Ce n'est pas la vocation première de cette licence professionnelle, les réglementations en matière de risque et de sécurité variant beaucoup d'un pays à l'autre. Toutefois, il faut noter l'apparition d'un enseignement d'anglais (14 heures) à l'occasion de la dernière révision de la maquette.</p> <p>En ce qui concerne l'accueil d'étudiants étrangers, il est fait état de deux étudiants au cours des cinq dernières années, sans plus de précision.</p> <p>Enfin, la mobilité internationale est faible (le dossier emploie le mot de <i>sporadique</i> concernant les stages à l'étranger) mais il n'est pas possible de l'apprécier, faute d'éléments chiffrés.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le dossier ne donne aucune information concernant les flux de candidatures et les modalités de recrutement. Il est donc impossible de donner un avis sur ce point. L'attractivité de la formation dépasse le cadre régional et la majorité des étudiants provient d'une autre région que Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). S'agissant de formation continue, leur profil n'est pas détaillé dans le dossier d'autoévaluation.</p> <p>Un dispositif de mise à niveau en français est proposé au niveau de l'Université. De façon plus spécifique, des séances de mise à niveau concernent la certification SSIAP3 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) sont effectuées).</p>

Compte-tenu du taux de réussite élevé, peu de dispositifs de remédiation sont mis en place. Ceux évoqués relèvent de l'entraide entre étudiants et de la variété des publics. Comme rien de plus n'est indiqué, il n'est pas possible de donner un avis sur ce point.

Des passerelles existent via les crédits européens et les systèmes d'équivalences, leur mise en œuvre relève de l'appréciation du responsable du diplôme et aucune information ne précise leur effectivité.

Modalités d'enseignement et place du numérique

En ce qui concerne les modalités d'enseignement, il est fait état d'une pédagogie inversée pour certain cours. Il s'agit d'un apprentissage par l'expérience professionnelle, ce qui permet de valoriser les acquis de l'expérience. Cette modalité s'inscrit dans la logique de ce diplôme, notamment par rapport au public de formation continue qui est largement visé. En effet, pour un public de formation continue, une pédagogie inversée, comme mise en place dans cette LP, permet un meilleur apprentissage.

Des Activités de Mise en Situation (AMS) sont proposées dans le cadre de l'UE2 dans la maquette (plus largement si l'on se réfère au dossier). Elles ont pour objectif de développer la motivation des étudiants en valorisant les connaissances et les compétences acquises en cours de formation. Elles permettent aux étudiants d'être confrontés à des situations réelles. Ces modalités sont très intéressantes et il est dommage qu'elles ne soient pas plus explicitées et développées.

Sur la place du numérique, on retrouve les éléments caractéristiques d'une plateforme de partage des documents via l'espace numérique de travail (ENT) de l'université.

Les dispositifs pour l'accueil de public en situation de handicap sont gérés au niveau de l'UAPV.

Evaluation des étudiants

Les éléments liés à l'évaluation sont présentés à l'ensemble de la promotion au début de l'année universitaire. On manque d'information sur les modalités d'évaluation, à savoir de contrôle continu et le nombre de notes par UCE (ce terme n'est pas explicité dans le dossier). S'il faut comprendre qu'UCE équivaut à UE, deux évaluations semblent peu. Comme il est également dit que le nombre d'évaluation varie en fonction des coefficients attribués aux UE, l'imprécision reste de mise sur ce point du dossier. Toutes les évaluations suivent une base commune : un devoir surveillé et un projet à conduire qui se formalise de différentes façons (dossier, présentation orale, article, etc.). La composition du jury, par des enseignants-chercheurs et des praticiens, ainsi que les modalités de délivrance du diplôme sont cohérentes vis-à-vis de la finalité de la formation, tout comme l'évaluation du stage et du projet.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences à acquérir dans le cadre de la formation sont définies et communiquées de façon claire aux étudiants. En revanche, il n'existe pas de suivi d'acquisition de compétences dans le cadre de cette LP alors même que ce dispositif est en place au niveau de l'Université. D'après le dossier, une formalisation du suivi de l'acquisition des compétences est un projet à l'étude. Il existe bel et bien un accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours de formation. Il concerne l'insertion professionnelle via le projet professionnel, la conception et l'écriture du mémoire ainsi que le parcours de VAE.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est fait selon deux dispositifs : d'une part, l'enquête nationale menée par le Ministère et d'autre part une enquête gérée par le service de Formation Tout au Long de la Vie 6, 12 et 18 mois après l'obtention du diplôme. Ce second dispositif, récent, mérite une appropriation par le responsable de la formation, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle, afin de pouvoir extraire et exploiter les informations brutes qui en ressortent et ainsi améliorer le pilotage de la formation.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement, composé de trois enseignants-chercheurs, quatre personnalités extérieures, trois personnels administratifs et deux étudiants, tel qu'il est défini, se réunit et est un acteur central de la formation. Il joue notamment un rôle important dans le cadre du pilotage et a fait évoluer la maquette, par exemple en réduisant le nombre d'heures (de manière cependant trop conséquente) ou intégrant les besoins émis par les professionnels en termes de métier.

L'autoévaluation est en place et les remarques relevées à cette occasion semblent être prises en compte pour faire évoluer la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation répondant à des besoins clairement identifiés.
- Diversité de l'équipe pédagogique.
- Particularisme fort et ancrage national de la formation

Points faibles :

- Nombre d'heures d'enseignement trop faible.
- Pas de suivi d'acquisition des compétences.
- Information absente ou imprécise sur de nombreux points du dossier.

Avis global et recommandations :

Cette formation bénéficie d'un excellent positionnement sur les plans locaux et nationaux. Les éléments fondamentaux en termes d'objectifs et de compétences sont clairs.

Il serait important de donner une dimension universitaire et théorique plus importante aux connaissances acquises. L'équipe pédagogique étant bien constituée et équilibrée, cela devrait être possible.

Ensuite, il conviendrait de mener une réflexion sur l'ouverture de cette formation à un public plus large, soit en formation initiale, soit en formation par alternance en développant les contrats de professionnalisation.

Enfin, il serait indispensable de disposer d'informations précises sur la qualité de l'insertion professionnelle et les évolutions de carrière suite à l'obtention du diplôme afin d'avoir une meilleure appréciation de la plus-value apportée par la LP à ses diplômés. Le pilotage de la formation a été repris récemment et le dispositif d'enquête mis en place par le service FTLV doit être mieux utilisé pour en tirer des renseignements utiles pour la suite.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

V/Réf. : DEF-LP180014215 Licence professionnelle « Sécurité des biens et des personnes »

N/Réf. : PhP/JD – 2017-104

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle
« Sécurité des biens et des personnes », établi par l'HCERES.**

Réponses aux remarques de l'évaluation du HCERES et compléments d'information :

Objectifs

« Les métiers constatés sont cependant très disparates tant en qualifications qu'en compétences ».

C'est vrai, mais la LP a su évoluer par rapport à 2007 (date de son ouverture) pour plusieurs raisons : le public ne vient plus essentiellement du milieu hospitalier car les financements alloués par de tels établissements ont fortement diminué depuis 2013 ; F. Sire, responsable de la LP de 2007 à 2010, faisait un important travail de publicité auprès du milieu hospitalier mais, suite à son décès en 2010, de telles opérations n'ont plus été possibles (reprise en main par des universitaires) ; le management de la sécurité et la gestion des risques ont une place de plus en plus importante dans de nombreuses structures et les évolutions réglementaires y sont communes (responsabilité des individus, gestion de crise, organisation de la formation, planification des actions, création de fiches réflexes, etc.). En général, 70% des étudiants bénéficient d'un Plan de Formation ou d'un QPCA, ce qui est donc une contrainte forte vu le budget actuel des collectivités territoriales.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services
Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville

74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

Organisation

« Cette évolution est expliquée par des sacrifices faits sur certains cours (disciplinaires) ainsi que par le nombre d'intervenants extérieurs qui a diminué ».

Les heures dans certaines UE ont baissé (voir évolution ci-dessous) afin de répondre aux précédentes recommandations de l'AERES, et notamment la nécessité d'intégrer des cours sur la manipulation des outils numériques, l'anglais et pour la conduite des projets tuteurés. Il a donc fallu faire des ajustements tant bien que mal, sans toucher à la cohérence de la maquette. Des doublons sont aussi apparus en 2014 (date de la première évaluation des enseignements par les étudiants) dans le domaine de la prévention et la sécurité (le plan ORSEC étant à la fois présenté et discuté par des universitaires et par des extérieurs, tout comme les cours de management des ressources humaines et de comptabilité publique). Les modifications et les contenus des cours ont été discutés entre les membres de l'équipe pédagogique, et un syllabus (présentant les contenus et les compétences en quelques lignes) est en cours de finalisation pour rendre plus explicites les enseignements, tant pour l'équipe pédagogique que pour les étudiants eux-mêmes.

Année	UE1 - Droit	UE2 - Expertise technique	UE3- Management	UE4 - Gestion administra.	UE5 - Formation de base	UE6- Projets tuteurés	Total
2008-2009	77h	140h	84h	49h	0	0	350h
2016-2017	56h	137h	70h	24h	28h	35h	350h
Différentiel	- 21h	- 3h	- 14h	- 25h	+ 28h	+ 35h	0h

Positionnement dans l'environnement

« La formation la plus proche se trouve à Nîmes mais elle concerne le management des risques industriels en entreprise ».

Il existe en réalité deux licences professionnelles dans le domaine du management des risques portées par l'Université d'Avignon. L'autre Licence (MRTP) s'adresse aux étudiants en formation initiale ayant réalisé un parcours à dominante scientifique et technique, principalement des DUT HSE (80%). Les diplômés seront en mesure d'analyser et d'évaluer les risques professionnels, technologiques et environnementaux et de mettre en place des mesures de prévention et de protection adaptées, en termes de sécurité nucléaire ou environnementaux selon la spécialité choisie. Ils s'insèrent dans le domaine industriel (industries extractives, manufacturières ou autres), donc le risque de chevauchement est peu probable.

« Ces partenariats sont hélas peu formalisés ».

Une plus forte attention sera portée sur ce point à l'avenir. Actuellement, un partenariat est en cours de signature avec ISV84 pour la certification SSIAP 3 (attente de validation du service des affaires juridiques). Il

est dans notre intention de signer rapidement des conventions avec les partenaires historiques de la formation, notamment le SDIS84 et 3 établissements hospitaliers (CHU d'Avignon, Carpentras, Montpellier).

« Les liens (avec les laboratoires de recherches) ne sont pas explicités dans le dossier ».

Les travaux de recherche menés par certains membres des deux laboratoires (ESPACE et LBNC) de l'Université d'Avignon sont présentés, discutés et commentés avec les étudiants (résultats obtenus suite à des exercices de sécurité le 1^{er} décembre 2016 avec la Préfecture, besoins et limites des outils de prévention, recul sur la pertinence des documents d'information préventive). Les étudiants ont aussi à disposition des articles scientifiques, des annonces de colloque et des chapitres d'ouvrage (déposés sur l'Espace Numérique de Travail), ce qui leur permet d'avoir une vision critique complémentaire de celle des acteurs opérationnels. La visite à l'Institut des Risques d'Alès est un moyen de les ouvrir à la recherche opérationnelle. Les étudiants sont par ailleurs initiés à la conduite d'entretiens et aux traitements associés (séance de 3h30).

Equipe pédagogique

« Le nombre de professionnels en activité intervenant est certes élevé (14), mais la moitié d'entre eux effectue des volumes horaires très faibles (moins de 10 heures) ».

Afin de résoudre ce problème, l'équipe pédagogique a proposé à certains intervenants d'augmenter leur volume horaire, ce qui signifie que d'autres intervenants (intervenants plus ponctuellement) ne seront plus sollicités dans les prochaines années.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

« Entre 1 et 14 diplômés ont été délivrés par an suivant un parcours de VAE. Le chiffre de 14, qui concerne l'année 2015-2016, est largement plus élevé que les autres années. Il est difficile d'analyser plus en détails ce chiffre, par manque d'informations ».

Le nombre de diplômés par VAE a été vérifié, et il s'agit d'une erreur dans la formulation : entre 1 et 4 diplômés sont délivrés en suivant le parcours VAE par an, et c'est le nombre de candidatures qui varie de 5 à 14 (en 2015-2016) par an. Un nombre élevé de dossiers est donc refusé. Des dossiers reçus durant une année peuvent être reportés à l'année suivante, par manque de précisions, ce qui explique la variabilité sur certaines années.

« L'origine des inscrits est majoritairement indiquée comme venant « d'autres formations ». Cette formulation, qui est celle du dossier, est beaucoup trop vague pour être analysée ». Afin de corriger cet élément, l'origine des inscrits sur les cinq dernières années de la formation est reprécisée ci-dessous.

	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016
Nombre d'inscrits pédagogiques ¹ (sans les VAE)	28	29	29	24	22
Nombre de diplômés	27	27	25	23	21
Nombre d'inscrits pédagogiques venant de L2	1	1	0	0	2
Nombre d'inscrits pédagogiques venant de DUT	3	3	4	2	0
Nombre d'inscrits pédagogiques venant de BTS (A)	4	5	6	6	4
Nombre d'inscrits venant d'autres formations....	19	18	15	15	15
... issus du milieu hospitalier	4	5	2	5	3
... issus de la sécurité (dont pompiers)	12 (6)	10 (7)	10 (7)	9 (6)	11 (7)

« Les effectifs mentionnés sont globalement en baisse sur la période de référence (ils passent de 27 étudiants en 2011 à 20 en 2015) et les fluctuations sont expliquées par une plus grande sélectivité à l'entrée. Cet élément est difficile à vérifier car il n'y a aucun chiffre sur le volume des candidatures reçues ». Le nombre de candidatures reçues est élevé (plus de 80 par an). Les dossiers reçus sont ensuite compris entre 30 et 60, les candidats faisant souvent plusieurs demandes en parallèle. Depuis plusieurs années, le nombre de dossiers est en baisse, en partie à cause d'une plus faible publicité autour de cette formation. Il existe ensuite un écart entre les dossiers sélectionnés et le nombre d'inscrits pour la raison suivante : c'est principalement des étudiants qui sont en formation initiale, et pour lesquels un contrat de professionnalisation est demandé dans le cadre de cette formation, qui se désistent en septembre faute de contrats, ou parce qu'ils sont pris dans des formations équivalentes (Lyon, Montpellier) ne demandant pas de contrats de professionnalisation.

Année	Candidatures en ligne	Dossiers reçus	Dossiers sélectionnés	Nombre d'inscrits final (et diplômés)	VAE (non inclus dans les inscrits)
2011-2012	146	59	35	28 (27)	1
2012-2013	123	32	29	29 (27)	4
2013-2014	113	52	30	29 (25)	1
2014-2015	96	48	27	24 (23)	3
2015-2016	80	43	30	22 (21)	1
2016-2017	112	36	28	21 (/)	2 (+ 2 ?)

« Concernant l'insertion professionnelle, les chiffres indiqués sont très difficiles à apprécier car, même s'il est fait état de 60 % de contrats à durée indéterminée (CDI) dans l'année suivant l'obtention du diplôme, les effectifs mis en regard des pourcentages ne sont pas cohérents ».

Les effectifs indiqués sont généralisés sur l'ensemble des 5 dernières années. Les étudiants inscrits en formation continue ont tous un emploi, qu'ils conservent tout au long de la formation, mais ils peuvent être amenés à changer de poste (pour les sapeurs-pompiers en particulier qui peuvent désormais passer des concours exigeant un niveau Bac + 3) ou à changer de structure. La mise en place dans les prochains mois du logiciel APOGEE de gestion de la scolarité, des enseignements et des étudiants devrait permettre de semi-automatiser la démarche de suivi et de gagner ainsi en efficacité.

« Par ailleurs, le public relevant essentiellement de la formation continue, il faudrait connaître leur situation professionnelle en amont pour pouvoir analyser ces informations concernant l'insertion professionnelle ».

Afin de répondre à cette demande, un fichier plus exhaustif sera réalisé afin de voir l'origine des inscrits et leur domaine de professionnalisation avant leur arrivée dans cette LP.

Place de la recherche

« Au-delà de la participation d'enseignants-chercheurs à l'équipe pédagogique, au nombre de six, appartenant à deux laboratoires, aucune information spécifique n'est donnée dans le dossier, sans que l'on puisse en tirer une appréciation négative dans le cas de cette LP ». Des éléments de réponse ont été apportés précédemment (voir place des laboratoires de recherche).

Place de la professionnalisation

« Enfin, un accompagnement et un tutorat ont été mis en place afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. Ce dispositif mériterait d'être davantage expliqué afin de pouvoir l'analyser ».

Un tutorat a été mis en place en 2015 afin de créer des liens entre les nouveaux inscrits et les étudiants ayant obtenu la LP deux mois auparavant. L'idée est qu'un étudiant ayant validé la LP puisse donner quelques conseils ou guider un nouvel arrivant. Ce dispositif sera instauré de manière systématique à la rentrée 2017. Les extérieurs et les universitaires vont aussi se concerter pour créer une base de données indiquant les lieux de stage et les sujets conduits au cours des 10 dernières années. Les offres de stage et/ou d'emploi sont relayées auprès des étudiants en formation ou ayant obtenu leur diplôme l'année précédente.

Place des projets et des stages

« Les objectifs du projet ne sont pas mentionnés, pas plus que l'origine des thèmes abordés dans ce travail. Par ailleurs, aucune information n'est donnée quant à la restitution de ce travail ».

Les projets tuteurés ont pour but de mettre en situation les étudiants sur une thématique choisie en amont et validée par le responsable de la formation avec les extérieurs qui assurent le suivi de ce projet tout au long

de l'année. Chaque mois, les étudiants (réunis par groupe de 4 ou 5 individus) travaillent sur l'incidence d'une nouvelle réglementation (la norme ISO 32001 par exemple) ou sur l'opérationnalité entre des documents techniques (plan ETARE et PCS / plan PPMS et PCS par exemple). Des sujets sont aussi proposés pour questionner les inscrits sur leur future responsabilité (rôle et droit du préventeur). Ce travail fait l'objet de comptes rendus intermédiaire, puis d'un écrit et d'un oral (présenté en juin devant le responsable de la formation et les pilotes des projets). La qualité des rendus est telle qu'une discussion est actuellement en cours pour savoir comment valoriser les rendus écrits (publication spécifique ou synthèse dans un ouvrage collectif).

Place de l'international

« Enfin, la mobilité internationale est faible (le dossier emploie le mot de sporadique concernant les stages à l'étranger) mais il n'est pas possible de l'apprécier, faute d'éléments chiffrés ».

La mobilité sortante s'effectue uniquement dans le cadre des stages, lorsque les étudiants en formation continue, issus d'un autre pays, font fonctionner leurs propres réseaux (1 à 2 par an). L'Université d'Avignon bénéficie d'accords ERASMUS qui pourraient être mobilisés mais cette solution est rarement destinée à des étudiants en formation continue (alors que la majorité des étudiants de la LP MSGR sont dans ce cas de figure).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

« Le dossier ne donne aucune information concernant les flux de candidatures et les modalités de recrutement. Il est donc impossible de donner un avis sur ce point ».

Les flux de candidatures ont été précisés auparavant. En juillet, lors des présentations orales faites par les étudiants sur leur stage (qui clôturent la formation), les membres de l'équipe pédagogique et le responsable de la formation en profitent pour étudier, ensemble, les dossiers de candidatures déposés en juin. La sélection se fait en étudiant chaque dossier, en identifiant les points forts et les points faibles de chaque candidat, et en évaluant l'adéquation entre l'offre de formation de cette LP et le projet professionnel des étudiants (évaluée à partir de la lettre de motivation du candidat).

« De façon plus spécifique, des séances de mise à niveau concernant la certification SSIAP3 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) sont effectuées ».

La certification SSIAP3 est obligatoire pour les sapeurs-pompiers et pour les inscrits en formation VAE.

« Des passerelles existent via les crédits européens et les systèmes d'équivalences, leur mise en œuvre relève de l'appréciation du responsable du diplôme et aucune information ne précise leur effectivité ».

Des étudiants ont parfois déjà suivi une Licence Pro sur des thématiques proches, sans la valider, dans ce cas, les contenus des cours validés font l'objet d'une équivalence. Lorsque les UE validées sont trop éloignées des attendus, aucune équivalence n'est possible.

Evaluation des étudiants

« On manque d'information sur les modalités d'évaluation, à savoir de contrôle continu et le nombre de notes par UCE (ce terme n'est pas explicité dans le dossier) ».

A l'Université d'Avignon, le contrôle continu est mis en place depuis 2009. Les évaluations ont lieu durant l'ensemble de la formation, avec un devoir surveillé et un projet à conduire qui se formalise de différentes façons (dossier, présentation orale, etc.). Les évaluations sont prévues à l'avance pour éviter une surcharge de travail pour les étudiants.

« Comme il est également dit que le nombre d'évaluation varie en fonction des coefficients attribués aux UE, l'imprécision reste de mise sur ce point du dossier. ».

Les évaluations sont adaptées au nombre de crédits : 3 évaluations dans l'UE1 (56h), 6 dans l'UE2 (137h), 3 dans l'UE3, 2 dans l'UE4, 2 dans l'UE5... Les projets tuteurés font l'objet d'un rendu écrit et d'une présentation orale (juin). La moyenne des notes obtenues aux UE1 à 5 doit être supérieure à 10 (note discriminatoire), de même que la moyenne des notes obtenues aux projets tuteurés et aux mémoires de stage (au-dessus de 10, là aussi).

Suivi de l'acquisition des compétences

« En revanche, il n'existe pas de suivi d'acquisition des compétences dans le cadre de cette LP alors même que le dispositif est en place au niveau de l'université ».

L'Université d'Avignon est entrée dans le Consortium PEC. Ce dernier propose un outil numérique de valorisation du parcours de formation et du parcours professionnel de l'étudiant. Il permet de réaliser son bilan, de construire son projet et de le communiquer. Les personnels de la MOI (Maison de l'Orientation et de l'Insertion) ont suivi une formation et une personne de la MOI a intégré le groupe national. La question du suivi des compétences est cruciale dans le parcours de formation et dans la future insertion professionnelle des étudiants, et c'est un point sur lequel l'équipe pédagogique va concentrer ses efforts dans les prochains mois.

Suivi des diplômés

« Ce second dispositif, récent, mérite une appropriation par le responsable de la formation, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle, afin de pouvoir extraire et exploiter les informations brutes qui en ressortent et ainsi améliorer le pilotage de la formation ».

Des analyses statistiques sont réalisés tous les ans et le responsable de la formation doit se rapprocher du service Formation Tout au Long de la Vie pour mieux analyser les résultats et en déduire des tendances pour effectivement améliorer le pilotage de la formation.

Conclusion de l'évaluation

« *Points faibles : Nombre d'heures d'enseignement trop faible et en baisse ces dernières années ; Pas de suivi d'acquisition des compétences ; Information absente ou imprécise sur de nombreux points du dossier* ». **Le 1^{er} point est incorrect : le nombre d'heures n'a pas baissé ces dernières années. Sur le 2^{ème} point, l'université a intégré le consortium PEC et il faut un certain temps pour décliner le dispositif attendu dans les différentes formations, point sur lequel le responsable de formation sera vigilant dans les prochains mois. Sur le 3^{ème} point, des précisions ont été apportées sur l'ensemble des remarques formulées.**

Avis global et recommandations

« *Il serait important de remédier à la baisse du volume horaire de la maquette afin de redonner une dimension universitaire et théorique aux connaissances acquises. L'équipe pédagogique étant bien constituée et équilibrée, cela devrait être possible* ». **Encore une fois, l'équipe pédagogique veille à maintenir le volume horaire de cette formation qui bénéficie d'un excellent positionnement sur les plans locaux et nationaux.**

« *Ensuite, il conviendrait de mener une réflexion sur l'ouverture de cette formation à un public plus large, soit en formation initiale, soit en formation par alternance en développant les contrats de professionnalisation* ». **L'ouverture de la formation est possible mais sous réserve d'obtention de contrats de professionnalisation. La formation par alternance a été envisagée mais les conditions (aboutir à un nombre de 30 étudiants dans les 3 prochaines années) semblent trop rigoureuses en l'état actuel. Autrement dit, si la formation s'ouvre à l'alternance (très bonne solution), la seule solution possible serait de dupliquer l'offre actuelle.**

« *Enfin, il serait indispensable de disposer d'informations précises sur la qualité de l'insertion professionnelle et les évolutions de carrière suite à l'obtention du diplôme afin d'avoir une meilleure appréciation de la plus-value apportée par la LP à ses diplômés* ». **La création d'une base de données plus robuste est à l'étude, et c'est bien sur ce point que les efforts doivent être poursuivis.**

L'équipe pédagogique remercie les évaluateurs pour la justesse de la plupart des remarques formulées, et elle tiendra compte de celles-ci pour améliorer la qualité de cette LP.

Philippe ELLERKAMP

